



LE MINISTRE D'ÉTAT
GARDE DES SCAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

Paris, le 26 JUIL. 2010

Monsieur le Maire,

Che Gerard

Comme vous le savez, la restructuration du parc immobilier pénitentiaire vise à assurer des conditions dignes de détention, à mettre notre pays en conformité avec les règles pénitentiaires européennes et à garantir la mise en œuvre des prescriptions de la loi pénitentiaire adoptée en novembre 2009 par le Parlement.

Dans ce cadre, la situation des actuels établissements pénitentiaires a fait l'objet d'une étude approfondie.

Il apparaît que pour préserver la maison d'arrêt de Tarbes celle-ci pourrait être transformée en quartier nouveau concept.

Ces établissements ont pour vocation de préparer activement la sortie des condamnés en fin de peine. Ils participeront pleinement à la mission de prévention de la récidive que j'ai placée au cœur de ma politique pénitentiaire

Je vous tiendrai naturellement informé du calendrier et des modalités de cette transformation

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Amities

M
Michèle ALLIOT-MARIE

Monsieur Gérard TREMEGE
Maire de Tarbes